



PRÉSENTATION DU CDI

FONDS DOCUMENTAIRE

Livres, bandes dessinées, mangas et périodiques

PÉRIODIQUES

Okapi, Science et Vie Junior, Je bouquine, Mon quotidien, Géo ado, I love english, Le Petit Léonard, Histoire Junior

RÈGLEMENT INTERIEUR

- 1 – Je peux venir au CDI au début de chaque heure ou de chaque récréation (pendant les horaires d'ouvertures) sur autorisation du surveillant ou de mon professeur uniquement ! Et j'y reste jusqu'à la sonnerie.
- 2 – L'accès au CDI pourra être restreint en cas de forte affluence ou en cas de réservation du CDI par une classe : quand la porte est fermée, on ne rentre pas sauf autorisation spéciale.
- 3 – Pour mon confort, je dépose mon sac de cours à l'entrée et je m'inscris.
- 4 – Je respecte le silence et me déplace calmement pour ne pas déranger mes camarades.
- 5 – Je viens pour lire ou faire des recherches documentaires : les jeux sont interdits.
- 6 – Je dépose mon carnet de correspondance sur le bureau de la documentaliste en entrant.
- 7 – Je manipule les livres avec soin et je signale à la documentaliste toute dégradation constatée.
- 8 – Je peux emprunter deux documents pendant 15 jours (emprunt renouvelable sur demande). Je suis responsable de mon emprunt. Tout document rendu détérioré ou abîmé devra être remboursé ou remplacé.
- 9 – Je ne peux pas emprunter les dictionnaires, les encyclopédies et les dernières revues reçues.
- 10 – Je n'hésite pas à demander de l'aide ou des conseils à la documentaliste.
- 11 – Je demande la permission de la documentaliste avant d'utiliser les ordinateurs. Je suis responsable de l'ordinateur que j'utilise.
- 12 – J'imprime après avoir demandé l'autorisation de la documentaliste. Je peux aussi utiliser une clef USB.
- 13 – Toute infraction au règlement fera l'objet de sanctions (croix, heure de colle, exclusion du CDI).